

**Séance extraordinaire du
18 juin 2012**

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue au lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis Saint-Pierre, madame la conseillère Claire Lepage, messieurs les conseillers, Roland Pelletier, André Lévesque et Francis Rodrigue.

Madame la conseillère Carole N. Côté et monsieur Éric Poirier sont absents.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Francis Saint-Pierre.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est lu et chacun confirme l'avoir reçu.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT 409-2012 – INFRASTRUCTURES DE SERVICES POUR LES LOISIRS

Monsieur Francis St-Pierre, maire, donne un avis de motion concernant l'adoption d'un règlement d'emprunt (409-2012) pour la construction d'infrastructures de services pour les loisirs.

RÉS. 2012-06-90

DEMANDE AU PROGRAMME PIQM VOLET 2.1 – INFRASTRUCTURES DE SERVICES POUR LES LOISIRS

Attendu que nous avons un terrain de baseball et un terrain de soccer contigus où aucun bâtiment de services n'est disponible pour ces deux infrastructures de loisirs;

Attendu que nous avons plus de 160 jeunes inscrits au soccer en 2011;

Attendu que nous avons une ligue de balle donnée compose de 8 équipes qui existe depuis plus de 30 ans et qui joue toutes ses parties à notre terrain de balle;

Attendu que les gens se plaignent d'avoir en permanence des toilettes chimiques car il n'y a aucune infrastructures sanitaire;

Attendu que tous les équipements nécessaires à la pratique de ces deux sports doivent être transportés et entreposés dans des lieux non propices car il n'y a aucun bâtiment;

Attendu que de plus, nous devons procéder à la réfection de la clôture entourant le terrain de baseball;

Attendu que le muret du côté sud du terrain de baseball a commencé à s'effondrer et que les poteaux d'éclairage risquent de tomber;

Attendu que les estrades doivent être refaites;

Attendu que le projet est évalué à 155 000 \$;

Attendu que le projet est conforme à la réglementation municipale;

Attendu que le Conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

En conséquence, il est proposé par madame Claire Lepage, appuyée de monsieur André Lévesque et résolu à l'unanimité de faire une demande d'aide financière au programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) volet 2.1 pour la réalisation d'un bâtiment de services et pour l'amélioration des infrastructures existantes pour le terrain de baseball et le terrain de soccer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du président, la séance est levée.

Francis Saint-Pierre, maire

Alain Lapierre, directeur général